

## Édition 2021 du Yalla Tour : le Tour de France des droits de l'enfant

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre), les équipes d'**Asmae - Association Sœur Emmanuelle** font étape dans des établissements scolaires à travers toute la France. Tout au long du mois de novembre et début décembre, elles sensibiliseront par le jeu les enfants à la défense de leurs droits.

En parallèle, Asmae propose **À l'école des droits de l'enfant** : une plateforme digitale éducative gratuite à destination des 8 à 12 ans, qui vient d'être enrichie d'un module afin promouvoir l'égalité filles-garçons.



**Asmae est une association reconnue d'utilité publique, laïque et apolitique spécialisée dans le développement de l'enfant, fondée en 1980 par Sœur Emmanuelle** qui incarne pour beaucoup de Français l'image même de la générosité au-delà des frontières et des religions. **Les équipes d'Asmae agissent sur le terrain dans 6 pays** (Burkina Faso, Égypte, Liban, Madagascar, Philippines et France) auprès des enfants les plus vulnérables pour assurer leur protection et leur permettre d'accéder à une éducation de qualité.

**En France, l'ONG porte depuis 2014 le projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant »** : un programme éducatif en milieu scolaire basé sur une pédagogie participative qui a déjà permis de sensibiliser plus de 12 000 élèves.

Ce programme fait également l'objet d'une **tournée événementielle, le « Yalla Tour »**, qui fait étape dans une quinzaine de villes à travers la France (Lille, Rouen, Montpellier, Clermont-Ferrand...) pendant tout le mois de novembre (marqué par la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre) et jusqu'à la mi-décembre.

### **Le Yalla Tour repart sur les routes en 2021 !**

Les équipes d'Asmae (composées de spécialistes des droits de l'enfant en mission de service civique) interviennent auprès des élèves de classes allant **de la maternelle au lycée** par le biais **d'animations et d'outils innovants, ludiques et pédagogiques**, adaptés à l'âge des participants :

- **ESCAPE GAME DES DROITS DE L'ENFANT** (cible : 8-12 ans) : pendant une heure, les petit.e.s enquêtrices.eurs partiront à la découverte de leurs droits. Les élèves devront fouiller, réfléchir, répondre à des énigmes, ouvrir des cadenas grâce à des codes, découvrir les écritures cachées. Cette enquête pédagogique plongera les enfants dans l'univers des droits de l'enfant et de la vie des jeunes ambassadrices.eurs de l'association (enfants-témoins) à travers le monde.
- **ATELIER « YALLA ! POUR LES DROITS DE L'ENFANT »** (cible : de la maternelle au lycée) : un atelier ludique en petit groupe basé sur diverses animations adaptées à chaque âge : photo-langages, quizz interactifs, débats, jeux classiques revisités, jeux de rôle... Autant d'activités qui permettront aux participant.e.s de prendre la parole et de se mettre en mouvement ensemble autour des droits de l'enfant.

## Le Mooc « À l'école des droits de l'enfant »

Afin de rendre accessible au plus grand nombre ses contenus pédagogiques, Asmae a développé **une plateforme éducative, ludique et gratuite, destinée aux enfants de 8 à 12 ans.**

Lancée en 2020, ce Mooc<sup>1</sup> intitulé « [À l'école des droits de l'enfant](#) » a pour objectif de proposer à la communauté enseignante, aux élèves et aux familles des outils en ligne clés en main.

**Au programme : des vidéos pédagogiques, des jeux, des quizz et des défis !**

Dans un format intuitif et interactif, le contenu est adapté à l'âge des enfants, et se détache de leurs enseignements habituels. En effet, à chaque étape du programme (1h modulable) sont proposés une vidéo pédagogique, des jeux et activités en ligne, et un défi à partager à réaliser chez soi ou en classe. A l'école ou à la maison, la plateforme est simple : elle peut être utilisée au moment et au rythme de son choix, aussi bien chez soi, par l'enfant ou en famille, qu'en groupe avec un.e enseignant.e ou animatrice.eur.

**Cette année, Asmae innove en lançant le module disponible à partir du 2 novembre 2021 « [Pas de droit pour les clichés](#) », s'appuyant sur le droit à l'égalité.** Dans son préambule (paragraphe 1,3 et 7) ainsi que dans l'article 2, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) reconnaît le principe de non-discrimination à travers le droit à l'égalité. Pour permettre aux principaux intéressés d'intégrer ce droit et de le comprendre pleinement, ce module a été mis en place. "Pas de droit pour les clichés" vise à déconstruire ces derniers et les stéréotypes sur les filles et les garçons. La diversité et l'égalité y sont exposés comme des droits de premier plan, dans une démarche d'inclusion.

**La graphiste et illustratrice Roca Balboa** a réalisé les décors de la plateforme. À travers des visuels légers, naïfs et malicieux, elle nous plonge dans un univers enfantin qui ne cache en rien de la gravité du sujet : les droits de l'enfant y sont mis en scène de façon simple et naturelle.



Plus d'informations sur Asmae - Association Sœur Emmanuelle : [www.asmae.fr](http://www.asmae.fr)

### CONTACTS PRESSE :

Pour toute demande d'entretien, de reportage et complément d'informations, merci de contacter :

Agence THE DESK

Aurélie Bois – 06 87 26 27 68 – [aurelie@agencethedesk.com](mailto:aurelie@agencethedesk.com)

Laetitia Izarn – 06 19 42 27 04 – [laetitia@agencethedesk.com](mailto:laetitia@agencethedesk.com)

<sup>1</sup> Massive Open Online Course